

23 juin 1992, Québec

Conférence de presse à l'occasion de la fin de la session parlementaire

M. Bourassa: ... ce qui fait votre affaire. Vous avez vos échéances. Il y a certains d'entre vous qui écoutent au perroquet. Je pense qu'il y a le vice-doyen, M. Saint-Louis, on m'a dit, qui écoutait. Et il y en a d'autres probablement. Alors, je vous laisse la parole.

M. Forgues: M. Girard.

M. Bourassa: M. Girard.

M. Girard: Pas tout de suite de même !

M. Bourassa: Non, bien...

M. Girard: Je vais jouer à ...

M. Bourassa: On peut se réchauffer avec M. Houle.

M. Girard: O.K. Je pensais qu'il y avait une déclaration sur...

M. Bourassa: D'accord, oui, ah oui ! Bien oui, c'est vrai. Vous la connaissez ! C'est pour ça la première partie de la session, comme vous le savez, c'est le discours inaugural, l'adoption des crédits, l'adoption du budget. Bon, puisque vous m'ouvrez la porte, on peut quand même dire qu'il y a des événements. On avait plusieurs échéances, puis ce n'était pas facile. Il y avait, disons, le budget après deux ans de récession ou de ralentissement économique prononcé. On a eu un budget sans augmentation d'impôt pour les particuliers, et un budget qui a permis au Québec de conserver sa cote. Ceux qui suivent la situation financière des États américaines et des provinces canadiennes, vous avez dû constater que plusieurs provinces, plusieurs États américains avaient des problèmes financiers aigus et qu'ils avaient subi une baisse de leur cote de crédit.

Malheureusement, j'ai cherché juste... Vous savez que je suis absolument incapable de faire des reproches aux médias. Mais j'ai été étonné de voir que, à peu près aucun journal... Je ne me souviens pas d'un qui ait parlé – peut-être vous dans une note, M. Girard, pour Moody's – que la cote avait été gardée intacte. Si on l'avait perdue, probablement que ça aurait fait... Mais, ça, ça fait partie de la tradition. Mais...

M. Girard: Parce que vous aviez fait votre déclaration en aparté en réponse à une question sur un autre du chef de l'Opposition. Si vous aviez fait une déclaration ministérielle, ç'a aurait fait huit colonnes à la une.

M. Bourassa: Oh ! Je suis moins sûr. Je suis moins sûr. D'abord, ce n'est pas nouveau que, parfois, à l'occasion de questions, j'essaie de faire le point sur l'actualité. Mais, vous savez fort bien que les déclarations ministérielles ouvrent la voie à un débat. L'Opposition n'est jamais d'accord. Elle s'oppose, parce qu'elle est l'Opposition, puis, après ça, c'est la réplique. De toute façon, le plus important, c'est qu'on ait conservé notre cote alors que

plusieurs provinces ou États américains l'avaient perdue. Des négociations avec les employés du secteur public, ça aussi, c'était un dossier qui n'était pas facile. On a une inflation de 1 %, 1,3 %. On avait promis 3 %. On a respecté notre parole, mais ils ont accepté de rouvrir les conventions. Mais là aussi, on doit dire que c'est très, très encourageant, le climat des relations de travail. Encore là, on peut comparer à ce qui s'est fait ailleurs. On a pu s'entendre.

Autre dossier très, très difficile, il y avait la question de la santé, les coûts de la santé, la réforme de la santé. Tout ça, je pense bien, a été expliqué à la population et, là aussi, ç'a été... Ce n'est pas toujours facile d'accepter une certaine réduction de services gratuits, mais là aussi le gouvernement a pu justifier ses décisions.

Je pourrais énumérer toutes les lois qui ont été adoptées, je pense bien que vous êtes conscients comme moi que ça prendrait du temps inutilement. Alors, je vous laisse, à cet égard-là, les questions. Le problème constitutionnel, j'ai répondu à tous les jours aux questions de M. Parizeau, peut-être que vous en avez des nouvelles, alors je vais essayer de varier mes réponses, mais vous connaissez le sujet.

M. Girard: Moi, j'en ai une nouvelle. Ce matin, il a été question, en Chambre – vous vous êtes exprimé là-dessus – du C-13, le projet de loi C-13 concernant l'environnement. Mais il y a un autre projet de loi fédéral qui est encore pire que le C-13, c'est le C-62 qui concerne les communications. Ça, c'est un secteur extrêmement névralgique, les télécommunications avec tout ce que ça implique comme argent, comme développement. Quelle est votre position, comme chef de gouvernement, face à ce dossier-là, que M. Cannon décrit encore dans une lettre du 10 juin – ce n'est pas vieux, ça – à M. Perrin Beatty, comme étant un projet de loi dominateur, un projet de loi qui vise à assurer l'hégémonie du gouvernement fédéral dans le domaine des communications?

M. Bourassa: M. Cannon parle au nom du gouvernement, mais, dans le cas de C-62, je crois que c'est au niveau sénatorial, ça ne viendra pas à la Chambre des communes avant l'automne. Alors, on a le temps... D'ailleurs, c'est clair qu'il va y avoir des discussions, il va y avoir des offres fédérales sur le partage des pouvoirs. J'imagine qu'on traitera de la question des communications. Alors, on aura le temps au cours de l'été, à l'occasion de la discussion des offres fédérales, de faire valoir notre point de vue là-dessus, parce que le projet est très important. Le gouvernement a pris une position très ferme et très légitime à cet égard-là par la voix de M. Cannon. Mais comme ça ne viendra à la Chambre des communes qu'à l'automne, nous avons le temps de poursuivre nos représentations.

M. Tremblay: Avez-vous l'intention de procéder autrement que dans le cas de C-13, parce que C-13, ça n'a pas bien marché.

M. Bourassa: Ça va dépendre des offres fédérales. Est-ce que, dans les offres fédérales... On sait que, dans le domaine des communications, nous voulons un nouveau partage des pouvoirs. On verra les propositions qui vont être faites dans les offres fédérales.

M. Forgues: Robert Houle.

M. Houle: Moi, ça va un peu dans le même sens, mais dans le domaine de la culture. J'aimerais savoir votre position claire par rapport aux institutions fédérales qui s'appellent le Conseil des arts, Téléfilm Canada, l'Office national du film. Est-ce que, à votre point de vue, ces grandes institutions fédérales là doivent demeurer et doivent continuer à subventionner les arts et la culture au Québec?

M. Bourassa: La position que j'ai prise à date là-dessus, M. Houle, c'est que nous croyons que le gouvernement fédéral, dans plusieurs institutions nationales – j'ai souligné Radio-Canada que vous connaissez bien – a joué un rôle favorable au développement de la culture québécoise et de l'aide aux artistes québécois. Et c'est pourquoi on est prêt, tout en reconnaissant la juridiction exclusive du Québec dans les questions culturelles – ce que sur le plan des principes le rapport Beaudoin-Dobbie faisait – on est prêt à reconnaître un rôle au gouvernement fédéral à cet égard-là. Est-ce que ça doit impliquer trois, quatre ou cinq institutions nationales? Je ne veux pas répondre pour l'instant puisque ce sont des choses qu'on devra discuter au Conseil des ministres à l'occasion des consultations que nous pouvons avoir sur le plan constitutionnel.

M. Houle: Oui, mais votre ministre a pris une position très ferme. Est-ce que vous endossez entièrement les prises de position de votre ministre là-dessus, sur le fait que le Québec revendique non seulement tous les pouvoirs, mais tous les budgets afférents à la culture?

M. Bourassa: D'ailleurs, chaque fois qu'un ministre parle, il ne parle pas en son nom personnel. Mme Liza Frulla-Hébert – d'ailleurs je veux le souligner, ça fait partie des réalisations de la première partie de cette session – a fait connaître la politique culturelle du gouvernement qui a été très bien reçue et c'est une autre grande réalisation de ce premier semestre. Nous verrons, dans les offres fédérales qui vont être faites au gouvernement du Québec, sûrement elles porteront sur le secteur de la culture, et nous verrons à ce moment-là, en discutant au Conseil des ministres, avec Mme Liza Frulla-Hébert, quelle est la position définitive du gouvernement.

M. Forgues: Alain Gravel.

M. Gravel: M. Bourassa, à la veille de la fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, est ce que les Québécois ont des raisons d'être positifs dans le contexte politique actuel au Canada, au Québec, avec ce qu'on dit d'une entente ou, enfin, d'amorce d'entente qui serait en train de se désagréger, certaines parties, en tout cas, d'amorce d'entente qui seraient en train de se désagréger? Est-ce que les Québécois ont des raisons d'être positifs pour la fête nationale des Québécois?

M. Bourassa: Tout est relatif, M. Gravel. On peut comparer avec ce qui se passe. On peut comparer avec ce qui pourrait arriver, avec le passé également. J'aime mieux, moi, voir les aspects plus favorables. Je constate que le Canada anglais, que les neuf autres provinces et le gouvernement fédéral ont décidé de respecter les échéances de la loi 150. Alors, on ne peut pas dire que le Canada anglais n'est pas intéressé à tenir compte des représentations du Québec. Mais, en même temps, bon, on a fait des efforts pour régler le problème autochtone. On a fait des efforts pour régler la question de la réforme du Sénat. On verra ce qui va en advenir. Il doit y avoir des rencontres très prochaines et assez déterminantes sur la stratégie du gouvernement fédéral entre les principaux responsables. C'est clair, je l'ai dit ici

même le 3 mars – c’est peut-être la dernière fois que je suis venu ici, non, mais j’ai fait plusieurs rencontres, en tout cas – j’étais venu donner mon commentaire sur le rapport Beaudoin-Dobbie, et j’ai dit que, sur le plan du libellé comme tel, c’était décevant, mais qu’il y avait quand même une reconnaissance de la juridiction du Québec dans plusieurs pouvoirs.

M. Gravel: Si vous vous reportez deux ans en arrière, le 23 juin 1990, vous aviez mis le poing sur la table à ce moment-là, vous étiez très ferme dans vos propos; vous regardez deux ans plus tard, une autre fête de la Saint-Jean-Baptiste demain, quel chemin, véritablement, a été parcouru? Qu’est-ce que vous dites aux Québécois là-dessus? Quelle est votre évaluation?

M. Bourassa: J’ai dit le 23 juin, il y a deux ans, comme vous l’avez souligné aujourd’hui, j’ai dit que je ne participerais pas au processus multilatéral jusqu’à ce qu’il y ait des garanties – par la suite, en explicitant ma position – de succès. Je n’ai pas participé. On a critiqué plusieurs rencontres ou présumés coups de téléphone, je veux dire, je pense qu’à défaut de pouvoir critiquer, parfois on en invente un peu, et je ne vois pas en quoi je ne pourrais pas communiquer par téléphone avec mes collègues ou que je ne pourrais pas les rencontrer, mais c’étaient des critiques du bout des lèvres, finalement. Mais j’ai respecté ce que j’avais dit à ce moment-là. J’ai dit que je ne ferais rien pour compromettre l’avenir économique du Québec.

Je pense bien que, dans mes déclarations, qui reflétaient quand même une certaine prudence en même temps qu’une grande détermination, dans mes déclarations, je n’ai rien dit ou je n’ai rien fait dans les gestes posés – au contraire, quand on voit le dernier budget – pour inquiéter les investisseurs étrangers. Et c’est un élément important. Je voyais une déclaration du président de la Commission-Jeunesse du Parti libéral, M. Dumont, lundi ou mardi, qui disait que c’est normal que le premier ministre tienne compte de la sécurité des investisseurs étrangers puisque nous empruntons chaque année, que ce soit au Québec ou à l’extérieur, environ – je parle des institutions des secteurs public et parapublic – une quinzaine de milliards.

J’ai dit que nous voulions avoir un nouveau partage des pouvoirs. Je donnais certains exemples, entre autres l’immigration; l’immigration, nous avons conclu une entente, et une entente satisfaisante pour le Québec pour développer l’avenir du Québec, pour protéger l’avenir culturel du Québec. Dans le domaine de la formation de la main-d’œuvre, je crois – peut-être que je me trompe, on verra quand on aura les textes – qu’il y aura de la part du gouvernement fédéral, à cet égard-là, une volonté de répondre aux demandes du Québec. D’ailleurs, on est très heureux de l’adoption de la loi 408, c’est une autre réalisation qui va permettre de regrouper les fonds de la main-d’œuvre, une partie des fonds de l’aide sociale, possiblement la gestion des fonds de l’assurance-chômage de manière à éviter des dédoublements. Alors, économie, immigration, main-d’œuvre, respect de l’engagement sur le processus multilatéral qui était discrédité, ça fait quand même plusieurs éléments par rapport au discours du 23 juin. J’avais mentionné aussi qu’il fallait tenir compte des francophones hors Québec, je les ai rencontrés à Winnipeg, à Edmonton, à Vancouver, à Regina, je crois; non, pas Regina. Donc, je les ai rencontrés à peu près dans toutes les provinces de l’Ouest.

M. Forgues: Normand Delisle.

M. Delisle: M. le premier ministre on nous avait promis pour le mois de mars le rapport de la commission parlementaire spéciale qui étudiait la souveraineté, la commission qui est présidée par le député de Laval-des-Rapides. Or, ce rapport n'a toujours pas été livré. Est-ce qu'on peut savoir quelles sont les raisons qui en retardent la parution?

M. Bourassa: La commission parlementaire a son indépendance, a son autonomie, comme vous le savez, M. Delisle. Il y a des discussions. Il y a un texte qui a été proposé, je crois. On va le discuter, les membres de la président, je ne peux pas parler au nom du président de la commission, M. Dauphin.

M. Delisle: M. Bélanger.

M. Bourassa: M. Bélanger, pardon. M. Dauphin, c'est l'autre commission. Il faudrait demander à M. Bélanger. Les moindres commentaires que je pourrais faire sur cette commission ou sur son travail pourraient être interprétés rapidement comme une interférence, très, très discutable.

M. Delisle: Mais il a laissé entendre récemment qu'il y avait des blocages; c'était surtout du côté ministériel qu'il y avait des blocages. Est-ce que vous avez eu des informations à cet effet?

M. Bourassa: Je suis toujours un petit peu méfiant quand j'entends un journaliste qui me dit: On a laissé entendre telle chose ou laissé entendre. Disons que moi, je prends connaissance des déclarations claires et nettes, je n'ai pas laissé entendre. Moi, souvent, on dit que je laisse entendre des choses et ce n'est pas exact. On verra dans le rapport. Je veux dire, il peut y avoir des discussions à l'intérieur de la commission sur le contenu du rapport. Mais personne ne m'a informé qu'il y avait des gestes qui étaient posés par les membres du Parti libéral au sein de la commission qui nuisaient au déroulement des travaux. Je ne me souviens pas de la déclaration de M. Bélanger. Vous dites qu'il aurait laissé entendre. Je ne sais pas à laquelle des déclarations vous vous référez.

M. Delisle: Puisque vous parlez de discussions, ça veut dire que, autrement dit, ce ne sera pas un rapport factuel faisant état témoignages des différents témoins que la commission a entendus. Pour qu'il y ait des discussions, il faut qu'il y ait expression d'opinions très précises et d'orientations.

M. Bourassa: Je peux vous assurer, M. Delisle, de mon siège, que la loi 150 va être respectée. Alors, ils vont avoir des textes, ils vont discuter – est-ce que « discuter », maintenant, est un terme? Ils vont discuter. Ils vont s'entendre ou ils ne s'entendront pas sur un texte. Il y aura peut-être une majorité, il y aura peut-être une minorité. Peut-être que ce sera unanime. C'est peut-être un peu téméraire de penser ça, mais on ne sait jamais. Mais tout ce que je peux vous dire, c'est qu'on va respecter la loi 150.

Une voix: Pas d'amendements à la loi 150?

M. Pagé: Il y aura un rapport. Il y aura un rapport qui sera déposé, et on devra intervenir ou réagir en fonction du rapport déposé par la commission. D'ailleurs, M. Bélanger a davantage l'habitude de se faire entendre plutôt que de laisser entendre.

M. Forgues: Michel Venne.

M. Venne: M. Bourassa, il semble que le gouvernement fédéral, récemment, aurait ramené à l'ordre du jour des...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Venne: Alors, je recommence. Le gouvernement fédéral... M. Bourassa: Avec les caméras, je ne voyais pas.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Allez-y.

M. Venne: Je recommence. Le gouvernement fédéral aurait très récemment ramené dans les discussions aux tables... pas aux tables parce qu'on n'y siège plus depuis quelque temps, mais il aurait ramené à l'ordre du jour constitutionnel l'idée d'introduire dans la Constitution un article sur la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes et l'idée que cette question-là puisse être traitée par les tribunaux. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Bourassa: Moi, j'ai toujours dit là-dessus... Encore là, il faut voir le texte, mais je trouve que, déjà, les tribunaux interviennent dans beaucoup de secteurs. Il faut avoir à cet égard là une approche pragmatique. J'ai parlé avec certains premiers ministres de l'Ouest, notamment, et ils préféreraient qu'on s'en tienne au système actuel où on procède étape par étape, mais on progresse.

On comprend très bien que, dans des économies qui deviennent de plus en plus internationales, c'est-à-dire que l'interdépendance économique s'accroît constamment, on comprend très bien qu'il faut respecter les grands principes de liberté de circulation des capitaux, des personnes, des biens et des services. Mais on préfère avoir une approche pragmatique, mais on verra le texte. J'ai fait part, dans les quelques rencontres... Comme vous le savez, j'ai rencontré M. Clark, j'ai discuté aussi avec M. Tellier, j'ai discuté avec M. Mulroney, j'en ai discuté avec d'autres premiers ministres. Je vous disais que plusieurs étaient d'accord avec moi, que nous préférons, dans cette question-là, avoir une approche pratique. Mais attendons de voir le texte.

M. Venne: Croyez-vous que le gouvernement...

M. Bourassa: Si on risque de se retrouver devant les tribunaux à tout propos, il n'y a pas de gagnant.

M. Venne: Croyez-vous que le gouvernement fédéral peut mettre en péril l'entente constitutionnelle actuelle ou présumée en insistant sur cette question-là?

M. Bourassa: Je crois que la volonté du gouvernement fédéral est d'en venir à une entente. Je ne peux pas parler en leur nom sur le degré d'importance qu'ils peuvent accorder à un point plutôt qu'à un autre.

M. Forgues: Rhéal Séguin.

M. Séguin: M. Bourassa, accepteriez-vous une offre qui serait divisée en deux parties, puisque ça semble être l'un des scénarios, des nombreux scénarios, mais deux parties où une partie serait ratifiable par 7-50 et l'autre par unanimité?

M. Bourassa: J'ai dit hier et ce matin que la position du gouvernement était le contenu, la substance, la portée, la réalité de l'accord du lac Meech, un partage des pouvoirs et que dans les autres items les droits de l'Assemblée nationale soient respectés. C'est vrai qu'il y a deux ou trois éléments qui requièrent l'unanimité. Il n'est pas dit que cette unanimité soit impossible à réaliser dans l'intérêt général. Alors, j'espère encore qu'on va pouvoir s'entendre sur les points qui constituent la position du Québec.

M. Séguin: Est-ce que vous en venez à ce que ce soit ratifié, les deux en même temps, les points qui requièrent l'unanimité et ceux qui requièrent 7-50?

M. Bourassa: Il faut quand même admettre qu'il y a une certaine, et ça, c'est le moins qu'on puisse dire, fatigue constitutionnelle chez les Canadiens et chez les Québécois. Il serait souhaitable qu'on puisse régler l'ensemble du dossier plutôt que de procéder par étapes.

M. Séguin: Est-ce que procéder par étapes, ça vous conviendrait?

M. Bourassa: Je vous ai dit tantôt que la position du Québec est toujours la même, c'est-à-dire que nous voulons obtenir la substance de l'accord du lac Meech de même qu'un véritable partage des pouvoirs.

M. Forgues: Avant de passer à l'anglais, si je peux me permettre une question, M. le premier ministre. Vous savez que l'unanimité est une chose rare en politique. Ça s'est produit hier au Conseil municipal de la ville de Québec, l'unanimité entre le pouvoir et l'Opposition, pour vous proposer à nouveau, gracieusement, une résidence officielle pour le premier ministre dans la ville de Québec. Est-ce que vous maintenez toujours votre refus d'une telle résidence?

M. Bourassa: Ce que j'ai dit et ce que j'ai toujours répondu à ça, c'est que ça ne m'apparaissait pas une priorité immédiate. C'est une demande très légitime, mais, dans une période où non seulement on doit accroître le fardeau fiscal des contribuables – de moins en moins, mais on l'a fait – et surtout qu'on doit couper dans certains secteurs, je trouve que ça ne me paraît pas quelque chose d'urgent, même si je comprends la demande.

Quant au rôle du Québec sur le plan international par rapport à la ville de Montréal ou à la ville de Québec, je suis prêt à discuter cas par cas. Dans le cas de M. Eltsine, je l'ai bien dit, j'ai dit que M. Eltsine voulait visiter la Faculté d'agriculture. Il avait quelques heures à sa disposition. Comme vous vous en doutez, il y avait plusieurs villes qui étaient intéressées à recevoir M. Eltsine. C'était le cas de... Pas besoin de nommer les noms. Il a décidé de choisir

le Québec et Montréal parce qu'il voulait visiter la Faculté d'agriculture. Il n'avait que quelques heures. Vous connaissez les problèmes de M. Eltsine en Moldavie avec la communauté russe et les autres. Il ne pouvait pas visiter, il ne pouvait pas rester au Québec durant plusieurs jours, mais on a vu quand même – et je profite de l'occasion – on a vu quand même la liberté d'action du Québec sur le plan international. Je lisais, par exemple, le Globe and Mail qui, comme vous savez, est le journal préféré de M. Parizeau. Il l'a dit souvent. Je ne vois pas pourquoi, d'ailleurs, il dit qu'il a un journal préféré quand il y en a d'autres qui existent. Mais, en tout cas, il a dit que c'était son journal préféré, et vous aviez, hier, dans le journal, clairement exprimé: « Bourassa et Eltsine s'engagent à renouveler l'accord entre la Russie et le Québec dans le domaine de la culture, dans le domaine des communications, dans le domaine de l'économie. » Donc, c'est quand même possible pour le Québec d'avoir une présence internationale très dynamique et sans entrave de la part du gouvernement fédéral.

M. Girard: Quand est ce qu'on va en Russie?

M. Bourassa: Quel est votre mois préféré, M. Girard?

M. Girard: En Russie?

M. Bourassa: Oui.

M. Girard: Au mois d'août.

M. Bourassa: Août, c'est un peu rapide. Un peu rapide. On pourra regarder. On pourra s'en reparler.

M. Pagé: 1993.

M. Bourassa: Bon. On parlait de M. Boutros-Ghali et M. Bongo du Gabon. M. Boutros-Ghali est venu à Montréal pour la Fondation Jeanne-Sauvé. Je l'ai rencontré à Montréal, mais le premier ministre du Canada est venu d'Ottawa à Montréal pour le rencontrer. Dans le cas de M. Bongo, c'est la même chose. Il avait un engagement à Montréal. C'était une visite privée. Il venait à Montréal avant de se rendre à Rio. Le premier ministre du Canada s'est déplacé d'Ottawa à Montréal pour rencontrer le président Bongo. Et je pourrais, comme ça, expliquer tous les cas. Je veux dire, je comprends très bien qu'on se pose des questions, mais quand on examine cas par cas, on constate que les décisions du gouvernement sont justifiées.

Ceci étant dit, chaque fois qu'on peut faire des activités à Québec... L'UNESCO, j'en ai parlé. Le siège social pour le secteur de l'énergie qui faisait suite au Sommet francophone, Montréal voulait l'obtenir, on l'a donné à Québec. On essaie d'avoir le maximum de visibilité pour Québec qui, comme je l'ai dit, est l'une des plus belles villes du monde.

M. Forgues: Mais pour ce qui est de la résidence officielle, dans la mesure où s'est financé par des intérêts privés, il y a des précédents. Il y le premier ministre du Canada qui s'est fait financer une piscine dans sa résidence officielle par des intérêts privés.

M. Bourassa: Chacun a son style. Moi, je trouve que ces intérêts privés, s'ils ont des fonds disponibles pour les médias, ils devraient voir les besoins qui existent dans le secteur de l'éducation ou le secteur de la santé. Je crois qu'ils sont plus... Ils me paraissent plus évidents qu'une résidence à Québec, même si la demande, je la comprends. Mais je trouve que ce n'est pas une priorité immédiate et urgente.

M. Forgues: En anglais, M. McDonald.

M. Girard: Une petite, peut-être une petite sous-question sur la plus en faveur d'une résidence officielle pour le premier ministre, c'est, dans un cas, le beau-frère de l'ancien ministre péquiste Claude Morin, puis, dans l'autre cas, c'est le maire de Québec qui est aussi passé dans le camp adverse après avoir laissé votre gouvernement?

M. Bourassa: Je vous laisse la responsabilité de conclure question.

M. Girard: C'est la vôtre, votre conclusion, que je veux avoir !

M. Bourassa: Je veux dire, votre question, est ce que ça m'amuse? Ça m'ntrigue.

M. McDonald: Mr. Bourassa, you are talking about a federal offer this summer. But it seems far from guaranteed, the talks amongst the parties, the Federal Government, the other provinces seem to be in disarray. The impasse seems to be difficult, to say the least. And to get a veto for Québec, Mr. Wells' position seems to be a very, very difficult proposition. So, two years after the death of Meech Lake, how can you be positive about going into this summer. It is going to be a crucial summer.

M. Bourassa: Yes, but you know, sometimes, we could have a breakthrough. After all, there is a deep consciousness and a profound consciousness on the part of English Canada to try to find an acceptable solution. If there is one thing which is clear on the debate about the speaking partners to find a solution. But it is not easy. It was not easy 20 years, it was not easy 30 years ago. But the will is there.

M. McDonald: Mr. Wells seems to be any more willing to find a breakthrough than he was two years ago. It seems he is not afraid of Québec sovereignty or ... Constitution in the last two years, it is the willingness of our English

M. Bourassa: You mean Mr. Wells?

M. McDonald: Mr Wells, yes.

M. Bourassa: I do not know what he said really. I do not know. But I told you last week – I wonder if you were there – that I would be very surprised if Mr. Wells will stand alone facing the break-up of Canada. I would be very surprised if he will accept the responsibility of destroying by his attitude the number 1 country in the world for the quality of life. After all, Newfoundland like ail other provinces in Canada could benefit from Canada as such. Sa, he said publicly, very often, that he will not block an agreement among the nine other provinces. So, I can only repeat what I said last week, with the same words.

M. Forgues: Ken Cox.

M. Cox: Mr. Premier, I wonder if you could comment for me on these seemingly conflicting pools, one which shows that Quebeckers have a deep attachment for Canada and yet, at the same time, the support for sovereignty is still strong.

M. Bourassa: The support for sovereignty, classical sovereignty is about 20 %, 15 % ta 20 %. The support for sovereignty association, which could be share sovereignty if we go on with the debate between Mr. Parizeau and myself, Mr. Parizeau is still thinking that an economic association does not need political integration. According ta Mr. Delors, who said that the future is for share sovereignty and the application of share sovereignty is through a form of federal system, so, maybe in the mind of Quebeckers, when they think about sovereignty association, they believe that we should have an economic association and I always said, and I am repeating it because you asked me for the question, that in order to be stable, in order to have a stable economic association, you need political integration.

You cannot have a stable economic association on the basis of what Mr. Parizeau is proposing, I mean a monetary union by a treaty. So, maybe in the mind of Quebeckers, if you ask them «would you like a stable economic association with the rest of Canada», they will say yes, obviously. And what I am saying, and I will have an occasion to demonstrate that, I was pleased that Mr. Parizeau has accepted an «interpellation», how do we say that in English, an interpellation. I was pleased that he has accepted, maybe in August, in September, we will see the most appropriate time, so we could discuss that, that a true economic association needs political integration. So, in fact, there is not that contradiction between the two options.

M. Cox: So, if I get just a supplementary question, then do you agree that Quebeckers do still have a profound attachment to Canada?

M. Bourassa: You know, if you ask Quebeckers: Would you like to build Québec without destroying Canada? I would say you will get a good proportion of them saying yes.

M. Cox: But that is not quite the same as an attachment to Canada.

M. Bourassa: We are starting to discuss semantics and there is no end.

M. Forgues: Rick Caron.

M. Caron: ...few questions. Do you know if bill C-13, implementation of C-13 will be delayed until the fall?

M. Bourassa: I do not know. We will know that pretty soon because I believe that the House of Commons is supposed to adjourn but as the Minister said this morning, if it is adopted there will be a legal fight on the part of his department. And I support him. I am supporting him 100 %.

M. Caron: You know that tonight the Prime Minister and Mr. Clark are meeting to discuss the state of the constitutional negotiations. What advice would you give them to get the country successfully out of the impasse it seems to be in?

M. Bourassa: I do not think it would be relevant for me to tell you what I could say to the Prime Minister tomorrow or tonight or what I told him yesterday. I think those are private conversations.

M. Forgues: Barry Wilson.

M. Bourassa: I think they know the program of Québec. They know what we are looking for.

M. Forgues: Peter Ray.

M. Ray: ...Mr. Bourassa pursue what Mr. Seguin what saying about a possible two-part question. As we know there is the 7-50, some of the items discussed are, you know, pretty well approved, and then there is the Cher one unanimity which is the Senate question. Are you prepared to look at a two-part question were a veto for Québec could be part of a package but not approved right away? You insist on the substance of Meech. But, does it ail have to be there, by the way, or can it be...

M. Bourassa: I answered Mr. Seguin about that. I have nothing to add to what I told.

M. Ray: Juste en anglais. Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: I said that since the beginning of those discussions among our English-speaking partners, we always said that we would like to have the substance of Meech Lake. We would like to have a real division of powers taking into account traditional representation by Québec and ail Cher items, we would like to arise ail the powers of the National Assembly being respected. Pas d'autres questions?

M. Forgues: Karen Gross, dernière question.

Mme Gross: Sir, the whole constitutional process has not exactly gone according to plan, first there were supposed to be offers in April, then, in May, and now, not tilt July, sometimes at best. I understand that Québec can not go back to the table yet. I also know that you are pretty active, you and the people around you, that you are pretty active on the phones and the medium people. Do you think that it is time right now, seeing as time as drawing close for Québec to become more involved and not necessarily to go back to the table, but to start taking more initiative in the process than you have been?

M. Bourassa: What could I do more? If I am going back to the table, your neighbours, I just quote Mr. Wells, so you would agree that going there and listening to Mr. Wells saying: No, no and no, I do not think this will be advantageous for the process, and that will give credibility to the process.

As to Cher initiative, we are discussing with them, we are meeting them, I meet ail the Premiers; I am talking with them, with many of them on a regular basis. My minister, Mr.

Rémillard, is doing the same; he met Mr. Clark and so, I do not think... I wonder to what specific initiative you are thinking about.

Mme Gross: What I am thinking of is instead of leaving it always up to the provinces to make proposals as in trying to find solutions or to the Federal Government is perhaps, it might be time for Québec to start pitching some solution out there and see if...

M. Bourassa: This is Meech Lake. You have all the solution, you have all the text there which have been adopted three times. The division of powers, they have some references if they want to look and, you know, they know what we think about the Senate Reform, I was opened to some believe we were relatively specific on many issues. Concerning the aboriginal question, I reply to you last week, that it is normal for the formula when I was in Western Canada – you were there – and, so, I Court to interpret the law, but it is different if we are asking the Court to make the law. O.K.

M. Forgues: Une toute dernière en anglais de M. Kennedy.

M. Kennedy: How strong a possibility do you think now its unilateral action by the Federal Government and why would the unilateral offers make you life that much more difficult?

M. Bourassa: I do not think we could talk about now, depending, someone of you said it will be meetings tonight or today about different strategies, so I can not tell you what the outcome of those meetings will be. But I would be inclined to think that the priority of the Federal Government is to avoid unilateral action.

M. Kennedy: But you said a week ago, I think it was, that a unilateral action by the Federal Government would make things more difficult for you here. I wonder if you can explain why that is the case?

M. Bourassa: If that unilateral action is not respecting bill 150, obviously it will make the situation more difficult.

M. Kennedy: I think that this option is that it would be respecting 150 that is why it would be going to unilateral action.

M. Bourassa: The Prime Minister said very often that he will respect the will of Quebeckers to decide about their future. I think he said that in Hull and he said also in Québec city when he came. He said: It is not my intention not to respect the freedom of Quebeckers to decide about their future.

M. Forgues: Après, une question en français pour M. Pagé.

M. Bourassa: Oui, ça va, c'est juste régler la question des conférences hebdomadaires que vous m'avez demandée. Vous ne demandez pas au mois de juillet toutes les semaines?

Une voix: On sera là, comme vous voulez.

Une voix: C'est comme vous voulez; si vous êtes là, on va être là.

M. Bourassa: Alors, personne ne prend de vacances au mois de juillet?

M. Girard: Moi, je ne serai pas là, à la pêche.

M. April: M. Pagé, juste une petite question. Dans votre plan d'action qui a été déposé au cours de cette session ci, vous exhortiez les commissions scolaires même en leur fournissant une somme de 42 000 000 \$, à décourager le décrochage scolaire et à encourager la réussite. Pourtant, il y a des commissions scolaires qui tout récemment ont empêché des étudiants de passer les examens du ministère pour ne pas diminuer la moyenne de leur commission scolaire. Est-ce que vous avez l'intention de laisser faire cette pratique-là?

M. Pagé: Non.

M. April: Qu'est-ce que vous allez faire pour l'empêcher?

M. Pagé: Concrètement j'ai communiqué avec les commissions scolaires dès ma première année en arrivant au ministère pour m'assurer qu'aucune d'entre elles ne se prévale de la possibilité de refuser l'accès aux examens ministériels pour un certain nombre d'élèves de façon à augmenter, entre guillemets, leur performance. Cette année j'ai réintroduit une démarche au mois de mai dernier. Malheureusement, quelques commissions scolaires, mais il faut quand même reconnaître que c'est très limité comparativement à ce qui avait cours dans le passé, ont invité les élèves à ne pas se présenter aux examens. Je trouve ça tellement irresponsable, inacceptable, inapproprié, inopportun dans le sens qu'une commission scolaire, dans sa démarche avec un élève, l'invite à rester chez lui purement et simplement. Je ne pense pas que ça se reproduise compte tenu de l'avertissement sévère et des mesures que j'ai adoptées la semaine dernière comme quoi toute commission scolaire devra réadmettre ces élèves aux examens en cours de saison estivale, administrés et contrôlés par le ministère de l'Éducation.

M. Girard: Avez-vous l'intention de couper les subventions?

M. Page: Comme le meilleur ami de l'homme ce n'est plus le chien mais l'argent, on interviendra à ce niveau-là.

M. Bourassa: Alors, bonnes vacances à tous ceux qui s'en imposeront. Merci.